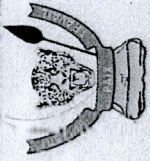


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 007/2024

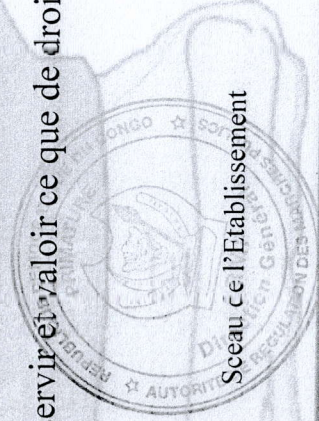
A LA SOCIETE MICROCOM SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° DAON.CNSS/DG/CGMP/001/INF/2021, conclu avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale « CNSS », pour un montant total hors taxe de dollars américains huit cent quarante-neuf mille deux cent vingt-six (USD 849 226) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinq mille neuf cent quarante-quatre, cinquante-huit centimes (USD 5 944,58).

Fait à Kinshasa, le 15/01/2024.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général ad
Benoit Ntshangale